

Le troisième jour du mois d'octobre Mil sept cent cinquante six à été  
 présent Jean de Larroche, fils legitime de Jean Castillon le marie d'Eschebarrin  
 Conjoint 1<sup>er</sup> de Marie Jeanne de Baroinenica de cette parroisse, Le parresu en  
 a été Jean pyonds descher de Larroche de cette parroisse, faisant pour et en  
 nom d'Ante Jean Castillon mariner 1<sup>er</sup> de Chaturrasenia de l'ev. de querey, et  
 la maraine Marie hiviart d'ame ancienne de son last maison de Baroinenica  
 qui nous signent pour n'est lavoir, comme ils nous declare de ce long par  
 moy Plantier notaire